

# TERAPLUS

## Fibré

### Renforcer et structurer le béton en toute facilité

#### MISE EN OEUVRE

Doit respecter et suivre les préconisations du DTU 21 « Exécution des ouvrages en béton ».

#### RÉFÉRENCES NORMATIVES

Conforme à la norme :  
NF EN 206-1+A2/CN.  
Document technique d'application  
3/09-620 ; 3/09-618.  
Avis techniques 3/08-586 ; 3/15-809 ;  
1/01-777 ; 03/05-439.

#### MODES DE LIVRAISON

Goulottes simples ou télescopiques.  
Possibilité de couler à la pompe.



#### CONSEIL DU PRO

L'ajout de fibres en centrale renforce la cohésion du béton et son homogénéité.

**Fibres non structurales** : limitent les risques de dessiccation et donnent une meilleure maîtrise du retrait par rapport à un béton traditionnel, au jeune âge du béton (24h). Ces fibres ne sont pas destinées à remplacer une armature (treillis ou fibres structurales).



**Fibres structurales** : augmentent la durabilité du béton. Améliorent la résistance au poinçonnement. Résistent à l'abrasion. Remplacent les armatures de structures classiques, selon le dimensionnement.



#### APPLICATION

Pour les dallages, les ouvrages armés horizontaux et les fondations (selon dimensionnement et note de calcul complémentaire).

#### LES + PRODUIT

- **Qualité de mise en oeuvre garantie** : homogénéité du béton.
- **Facilité d'application** : pas de manutention ni de transport du treillis.
- **Chantier sécurisé** : diminution du risque d'accidents lié à la découpe et à la mise en oeuvre des armatures métalliques.
- **Pas de zone de stockage, ni de livraison** supplémentaire à prévoir pour les treillis.